



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 119901

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la demande constante formulée par la fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) d'abaissement à dix-huit ans de l'âge d'accès aux métiers de la conduite. En effet, ces entreprises de toutes tailles, exécutent des services de transport régulier, scolaire ou touristique, et emploient près de 55 000 salariés. La FNTV affirme que l'abaissement à dix-huit ans de l'âge d'accès aux métiers de la conduite sous stricte conditions (adaptation des formations, introduction d'un tutorat, suivi de la mise en oeuvre de la mesure) serait susceptible de créer des milliers d'emplois directs ou indirects sur tout le territoire national et permettrait de lutter efficacement contre la pénurie de conducteurs au niveau national. La FNTV avait semble-t-il obtenu l'assurance d'une mise en oeuvre rapide de cette mesure, or cet engagement paraît remis en cause. En conséquence, il lui demande de lui préciser ses intentions en la matière, à l'heure où l'emploi et la formation des jeunes constituent une priorité nationale et devraient être un engagement fort de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119901

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2343